

Communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **75 (1924)**

Heft 10

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMMUNICATIONS.

Nos morts.

La hache creuse chaque hiver de sérieuses brèches dans les rangs serrés de nos sapins. Ce n'est pas au figuré seulement, mais bien réellement qu'on peut parler d'hécatombes ! C'est le train de ce monde. Rien n'arrêtera jamais ce carnage... à moins qu'une fois, et pour de bon, les marchands de bois se mettent en grève. Nous en avons eu des menaces, voire même des essais. Mais ce n'était qu'une bouderie passagère. La mauvaise humeur eut vite passé et les marchands n'ont pas résisté longtemps à l'appât d'une jolie „marquée“. Et le carnage de reprendre de plus belle.

Ce sont nos morts... soldats inconnus en général, n'ayant connu ni gloire, ni lustre. Ils sont nés dans le gros tas, ils ont vécu honnêtement, mais sans distinction. Leur mort a été l'accident banal qui fait disparaître les cents et les mille de leurs congénères que le forestier condamne d'un simple geste, d'un bref signe de tête. Leur place a été modestement marquée pendant une courte période, puis la vague des vertes cimes a passé et a tout recou-



Phot. H. Pillichody

Abatage du „vuarne du gendarme“

(Volume total 9 m³; produit de la vente sur pied 610 fr.)

vert. Les héritiers privilégiés se sont mis à l'aise dans la brèche laissée par le disparu, ils s'y sont étalés commodément et se régalaient du soleil et de l'air libre que le mort leur a légués.

Les morts vont vite, c'est vrai aussi dans la forêt. L'oubli est la part certaine des sacrifiés. Presque tous meurent sans témoins ou presque. Le bûcheron, exécuteur des hautes œuvres, n'a pas de spectateurs. La forêt profondément enneigée est plongée dans un silence glacial.

L'oiselet en a fui et s'est envolé. Un pâle soleil ne réussit pas à absorber le léger brouillard qui flotte dans les combes et dépose ses cristaux de givre sur chaque aiguille. Lugubrement la hache retentit à coups réguliers : c'est le glas, le glas sans pitié. Un chant aigu succède, la scie mord les blanches fibres et déchire une à une les attaches qui fixent au sol le corps du condamné : c'est le chant du cygne... enfin un craquement, un grand cri et tout est accompli. La mort a fauché cette existence anonyme. L'ignoré sombre dans l'inconnu, dans le néant.

Honneur à l'arbre inconnu ! Sa mort n'est pas inutile, elle déclanchera la reconnaissance de sa valeur. Son sacrifice trouvera sa récompense. En se livrant, il fera connaître toutes les qualités cachées dans sa personne sans nom, toutes les vertus dans son être de si humble attitude, confondu dans les rangs de ses compagnons.

* * *

En toutes choses l'exception, cette exception qui confirme la règle ! Il en est des arbres comme des hommes. Quelques-uns sont remarquables durant leur vie déjà. On les baptise, ils ont un nom. On leur accorde de l'attention, on leur confère un grade. C'est, ici, le „Président“. C'est, là, le „Roi“. Ou encore, le „Gros Pierre“, le „Bataillard“, le Tilleul de Morat, l'Orme de Morges. J'en passe.

C'est ainsi que le Risoud a eu le *Vuarne*¹ du gendarme. On entend par là le *vuarne* du sentier du gendarme. Ce sentier du gendarme cela évoque toute une période héroïque de l'histoire du Risoud. Alors les profondeurs mystérieuses de la grande forêt étaient troublées — non, animées par le passage de l'uniforme bleu si seyant de nos braves pandores. On raconte choses terribles qui se sont passées dans cette époque. La propriété n'était nullement respectée ; les droits du propriétaire étaient lésés avec impudence. Des sapins entiers passaient la frontière comme un simple ballot de tabac. La forêt se dépeuplait comme un carreau de choux visité par des chèvres.

Il fut décrété que le Chalet Capt serait une caserne et le poste des mines un fortin. Les uniformes bleus pénétrèrent dans le Risoud avec un cliquetis d'armes et les reflets aveuglants des boutons lustrés, des képis dorés. Et des sentiers de ronde de se créer sous le pied de la maréchaussée, des passages inconnus furent fréquentés par les patrouilles, les combes perdues s'animant par les rendez-vous, le va et vient des agents de liaison.

Or il y avait là, au bord d'un de ces sentiers, un sapin blanc, un *vuarne*, de belle taille. Il en avait vu bien d'autres, avant que parussent nos gendarmes. Il avait vu les forestiers de leurs Excellences de Berne, il les avait même regardés de haut. Il savait que rien ne dure en ce bas monde, puisque le grand Roi, le roi Louis XIV, était mort et avec lui avait passé le grand siècle. Notre sapin était toujours là, alors que Gustave Adolphe, Richelieu, Voltaire et Robespierre n'étaient plus que

¹ Désignation locale du sapin blanc.

des ombres errant dans le royaume de Pluton. Pourtant il les avait vus naître.

Malgré tant de gloires et de terreurs survenues de son vivant, il n'était resté à notre sapin que le modeste titre de vuarne du gendarme. Sous cette appellation, il a vécu les derniers lustres de son existence, ajoutant année après année à sa taille de quoi parvenir finalement au diamètre respectable de 95 cm.

Ce qui fut sa perte. Il fut jugé assez gros et gras. Son emplacement au bord du sentier lui devint funeste. Il fut remarqué, envié et taxé. Point d'anonymat possible pour se soustraire à l'attention des prospecteurs. Le vuarne du gendarme était connu de chacun. Et, finalement, les réalistes furent les plus forts, les idéalistes furent battus. Un vuarne de cette taille — serait-il même sous la protection du patron de Pandore — il n'avait plus de raison d'être. Quel gros trou on pourra boucher avec ce colosse dans la bourse communale! Hé oui! voilà pourquoi il dut mourir. Tout ce qu'on lui accorda, comme dernière grâce, c'est que sa mort ne serait pas anonyme.

On convia le photographe, les usagers se firent représenter et un caporal de gendarmerie lui rendit les derniers honneurs. C'est ainsi que mourut, par la main du Sieur Pipole, en l'an de grâce 1924, le vuarne du gendarme, dans le Risoud du Chenit, après 280 ans de vie gaillardement vécus et utilement accomplis. R. I. P. *A. P...y.*

Comptoir suisse des denrées alimentaires et de l'agriculture à Lausanne (13 à 28 septembre).

Pour la cinquième fois, ce Comptoir suisse annuel vient de rouvrir ses portes. Son organisation est sensiblement la même que les années précédentes. Cependant la surface couverte nécessaire aux exposants a dû être augmentée dans tous les groupes, pour suffire au nombre toujours croissant des exposants. Cette surface est actuellement de 18.000 m². Le nombre des exposants est de 1210 dont, fait réjouissant, près du 50 % sont des Confédérés.

L'origine de ce genre d'exposition remonte à 1916, année où une modeste foire d'échantillons vaudoise fut organisée aux Galeries du commerce; cette foire s'est renouvelée en 1917 et 1918. Depuis lors, l'idée d'étendre cette foire aux produits de l'ensemble du territoire suisse s'est développée et a donné les magnifiques résultats atteints actuellement. Le premier Comptoir suisse a été inauguré le 11 septembre 1920. Dirigée par des hommes compétents, laborieux et désintéressés, le succès de l'entreprise ne pouvait que s'affermir toujours plus.

Pour ne pas concurrencer l'exposition nationale d'agriculture de 1925, le comptoir habituel n'aura pas lieu l'an prochain; il sera remplacé par *une foire internationale des produits coloniaux et exotiques* qui se tien-

dra du 27 juin au 12 juillet. Le succès en est déjà assuré par l'adhésion de nombreux gouvernements. Des séries de conférences seront organisées pour montrer quels sont les produits que peuvent livrer les colonies. Une large place a été réservée aux produits des forêts et de l'industrie du bois.

Le Comptoir de 1924 comprend deux groupes: *l'alimentation* et *l'agriculture*.

Nous nous en tiendrons uniquement à ce qui a trait à la forêt. La chasse et la pêche ne sont pour ainsi dire pas représentées. Les premières années, des bassins très bien aménagés présentaient au public tous nos poissons indigènes; malheureusement l'installation, l'entretien, le ravitaillement et la surveillance de ces bassins sont trop onéreux pour permettre chaque année de les établir; c'est regrettable, car c'était une des plus instructives attractions du Comptoir. Le public s'y pressait en foule.

La sylviculture était mieux représentée ces années précédentes; les communes paraissent lassées de fournir chaque année des bois qui étaient toujours de choix. Cependant nous y trouvons quelques stands intéressants. Nous avons été tout particulièrement heureux de la participation de la *Selva*, l'active association des producteurs du bois du canton des Grisons. Cette fédération, comprenant 130 communes, possédant une surface boisée de 88.800 ha avec une possibilité totale de 146.900 m³, envoie de très beaux plateaux d'épicéa, de mélèze, de pin sylvestre et d'arolle. Si l'épicéa de ces régions ne peut rivaliser avec celui du Risoud, il n'en est pas moins de très belle qualité. Les communes de Klosters, Langwies, Wiesen, Zuoz, Malans, Zernez et Valendas participent à l'exposition. Il serait vivement à désirer que d'autres communes confédérées nous envoient aussi quelques échantillons de leurs bois.

La Fédération forestière de la Côte rappelle adroitement aux intéressés qu'ils peuvent s'approvisionner largement en bois dans cette région; cette fédération, qui groupe actuellement 32 propriétaires de forêts, avec une possibilité de 41.000 m³, est en pleine activité.

Nous espérons que lors du prochain Comptoir, *l'office forestier cantonal vaudois*, en voie de constitution, sera organisé et pourra y collaborer.

L'Etat de Vaud montre, sur une carte murale, la répartition des catégories de propriétaires de forêts: Etat, communes et particuliers.

La ville de Lausanne présente de très beaux plateaux d'orme, de frêne, de chêne, de noyer, de hêtre et de sapin. Une carte nous renseigne en outre sur le réseau important et fort bien entretenu de ses chemins forestiers.

Les communes de la Vallée de Joux, avec la collaboration de l'Etat, présentent des échantillons de bois du Risoud de toute beauté, tant sous forme de billons que sous forme de plateaux et de produits manufacturés. Un panneau décoratif de boiserie fait tout spécialement l'admi-

ration des connaisseurs; quatre sortes de veines de bois le composent dans un arrangement artistique: moiré, loupe, veine plate et veine droite; le cadre en veine droite, est d'une finesse extraordinaire: d'une largeur de $15\frac{1}{2}$ cm, il compte plus de 300 couches annuelles.

Dans la section d'horticulture, tous nos *plants forestiers indigènes* sont représentés, semis et plants. Un prix de première classe est attribué à cette exposition, juste récompense à l'activité et au goût *du garde de triage M. A. Zimmermann*, de Pampigny, qui a élevé ces plants et qui préside à leur installation au Comptoir. C'est la seconde fois que M. Zimmermann obtient cette distinction et nous l'en félicitons.

Un pavillon spacieux a été aménagé pour les *champignons*. La collection en est très belle et très complète. En 1922, plus de 260 espèces avaient été présentées pendant la durée du comptoir. Si l'année dernière la sécheresse n'a permis d'en recueillir que peu d'espèces, ce ne sera certes pas le cas cette année! Nous signalons le grand intérêt du public pour cette exposition.

Quant *aux produits manufacturés* du bois, ils sont très largement représentés: menuiserie, boissellerie, tonnellerie, etc.

Les *machines à travailler de bois* sont nombreuses aussi.

Une S. A. présente une nouvelle utilisation du liège: *le liège aggloméré*. Cette société, qui possède de grandes forêts dans les environs de Naples, traite chimiquement le liège qui y est exploité pour en fabriquer des panneaux. Ces panneaux auraient un pouvoir considérable d'isolation, aussi bien pour le froid que pour le chaud. Une couche de liège aggloméré empêche, par exemple, les mêmes pertes de chaleur qu'un mur en béton de 1,50 m. Ce liège aggloméré est incombustible et d'une durée illimitée.

Un *cinématographe*, pouvant abriter deux cents personnes, marche continuellement et présente des films ayant trait à l'agriculture et à l'industrie.

En résumé, le comptoir nous paraît justifié au point de vue forestier. Les associations forestières devraient toutes y participer, tant à l'aide de graphiques et de tableaux, qu'à l'aide des produits de la forêt. Ce serait pour elles une occasion de se faire mieux connaître et certainement d'attirer de la clientèle. Nous serions heureux de voir nos confédérés y collaborer chaque année davantage. *F. Grivaz.*

L'exposition d'agriculture et de sylviculture du canton de Zurich à Winterthour.

Bien que dans le riche canton de Zurich l'industrie joue un rôle prédominant, la culture du sol y reste en honneur. L'exposition de Winterthour, qui a duré du 11 au 28 septembre, vient d'en fournir une magnifique démonstration. Le sol zurichois, le travail et l'intelligence

de ses propriétaires y ont remporté un triomphe tout pacifique pour lequel ces derniers ont droit aux plus vifs éloges.

Préparée de longue main par l'actif comité d'organisation dirigé par M. le Dr *Sträuli*, Syndic de Winterthour, l'exposition est installée tout près de la caserne, à quelques minutes seulement de la gare. Ses vastes installations dénotent dans la disposition et la construction un goût parfait. Il y a là une maison agricole modèle qui est un vrai bijou. Et c'est plein d'admiration que l'on déambule dans la vaste halle aux machines qui recouvre un espace de 3500 m² et renferme par centaines les types les plus perfectionnés de l'outillage agricole moderne. Nombreuses ont été les exhibitions de gros et de petit bétail. Les amateurs de belles pelouses bordées d'arbustes aux formes multiples, égayées de fleurs disposées avec goût, y ont trouvé leur compte, car Zurich est une terre d'élection pour l'horticulture. Le parc horticole, avec ses larges allées proprement sablées, était un enchantement pour l'œil.

Une des particularités de l'exposition agricole zurichoise, c'est la large place consacrée à la *recherche scientifique*. Toute cette partie est abritée dans les locaux spacieux d'une moitié du bâtiment du Technikum. La photographie, la représentation graphique, le dessin et le livre ont été mis à réquisition pour montrer au visiteur les progrès accomplis en agriculture par l'emploi des engrais, le drainage, par le remaniement parcellaire, la sélection dans les cultures et l'emploi des machines. Que d'heures instructives passées à étudier ces récapitulations claires et habilement mises à la portée de la compréhension de chacun. Il faut citer en particulier les nombreuses études du Dr *Bernhard*, ancien professeur à l'École d'agriculture du Strickhof, sur la mise en valeur, pour la colonisation intérieure, de sols autrefois marécageux, puis les belles reconstitutions de la direction de l'École cantonale d'agriculture du Strickhof. Ce nous fut une vraie révélation.

Le Service des améliorations foncières du canton de Zurich distribuait aux visiteurs une récapitulation des travaux de remaniements parcellaires exécutés depuis 1907. Pour 23 entreprises, la surface remaniée s'est élevée à 2109 ha et la dépense à plus de deux millions de francs (1057 fr. par ha, en moyenne). Le nombre des parcelles, qui était de 7587, a été ramené grâce au remaniement à 2509 seulement. On se représente sans autre quelle économie de temps et d'argent en fut la conséquence. On a construit pas moins de 174 km. de chemins nouveaux. A côté de ces travaux achevés, d'autres sont en cours d'exécution sur une étendue de 3877 ha pour laquelle 237 km. de chemins nouveaux sont prévus; leur coût est budgeté à environ 3¹/₂ millions de francs.

Voilà des chiffres bien éloquents. La culture agricole moderne réclame, pour pouvoir tirer un judicieux parti des machines, la suppression d'un émiettement exagéré de la propriété. On y tend énergiquement dans le canton de Zurich.

Mais arrivons à la sylviculture. L'exposition de Winterthour comprend un coquet *pavillon des forêts*, en face duquel un autre renferme l'exposition de la pêche et d'innombrables trophées de chasse.

Zurich est un des cantons les mieux boisés de la Suisse, puisque son taux de boisement (28 %) dépasse sensiblement celui du pays entier (23 %). La forêt privée y est sans doute bien fortement représentée (52 %), mais ses forêts publiques sont soigneusement cultivées et leur rendement, grâce à un marché favorable des bois, est très élevé. Winterthour, en particulier, à un domaine forestier magnifique, magistralement aménagé, et sur le superbe rendement financier duquel nous avons souvent rendu attentifs nos lecteurs. De la place de l'exposition, l'œil peut embrasser justement, sur la hauteur de l'Eschenberg, cette forêt communale dont Winterthour est fière à bon droit, opulente et verte ceinture de l'industrielle cité.

Nous ne pouvons nous attarder à énumérer le contenu de ce coquet pavillon forestier, quand bien même le nombre des exposants n'est pas très grand. Quelques indications seulement.

A tout seigneur, tout honneur! L'exposant principal, c'est l'*inspectorat cantonal des forêts à Zurich*, dont les collections embrassent tous les domaines de l'économie forestière. Il y a là de nombreux tableaux graphiques, montrant la marche des prix et du rendement des forêts publiques dès la fin du siècle passé jusqu'à aujourd'hui; deux cartes forestières du canton au 1:25 000, dont l'une montre la belle augmentation du domaine forestier cantonal dans la région haute de la vallée de la Töss. Un intéressant graphique expose quelle est l'organisation dans le canton du service forestier de surveillance. Le visiteur est retenu surtout par deux peintures à grande échelle. L'une montre les différences existant entre la coupe d'éclaircie par le haut et celle par le bas. L'autre se propose de faire voir les multiples inconvénients de la coupe rase et, par opposition, les incontestables avantages du rajeunissement naturel obtenu par les coupes à caractère jardinatoire. Les avantages et inconvénients de l'un et de l'autre sont copieusement énoncés. Puisse cette croisade discrète contre la coupe rase, à laquelle le propriétaire forestier privé zurichois donne trop volontiers la préférence, être suivie bientôt d'un utile effet. (A suivre.)

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole forestière. M. le professeur *Badoux* étant arrivé au terme de la période d'éligibilité réglementaire, sera remplacé par M. le professeur *Knuchel* comme doyen de l'Ecole, à partir du 1^{er} octobre prochain.

— M. le professeur *G. Wiegner*, qui enseigne avec beaucoup de distinction à notre Ecole la chimie agricole, a reçu à nouveau un